

# EXTRALOXANE +

Revêtement de façade d'aspect mat minéral

Extérieur

## DEFINITION

- EXTRALOXANE + est un revêtement de façade d'aspect mat minéral à base de résines siloxanes en phase aqueuse.

## DESTINATION et PROPRIETES

- Destiné au ravalement de façades brutes ou déjà peintes en films minces.
- EXTRALOXANE + est conforme à la classe 10 C de la norme NF T 30-808.
- EXTRALOXANE + offre un aspect mat minéral.
- EXTRALOXANE + est très perméable à la vapeur d'eau.
- EXTRALOXANE + est très résistant aux intempéries et limite l'encrassement par un effet perlant.
- EXTRALOXANE + est disponible en blanc et environ 733 teintes de la collection Tons & Couleurs 2.

## MISE EN OEUVRE

- Matériel d'application : Brosse, rouleau polyamide texturé 12 à 16 mm.
- Dilution : A l'eau exclusivement.  
Brosse, rouleau : diluer de 5 à 10 % en première couche. Ne pas diluer les couches de finition.
- Application : Empâter régulièrement, croiser et lisser toujours dans le même sens.
- Consommation : 8 à 10 m<sup>2</sup> / litre sur fonds lisses soit une consommation de 0,100 à 0,125 l / m<sup>2</sup>.  
(Variable selon structure et porosité du support et mode d'application).
- Recouvrable : 12 heures à 23°C et 50% HR.
- Nettoyage du matériel : A l'eau, immédiatement après utilisation.

## PRECAUTIONS A OBSERVER

- Ne pas traiter :  
Les surfaces exposées au soleil pendant les périodes chaudes.  
Par temps pluvieux ou par vent fort.  
Les surfaces en cours de dégel ou en cas de risques de gelées pendant le séchage.  
Température d'emploi : supérieure à 5°C et inférieure à 35°C.  
Hygrométrie maximum pendant l'application et le séchage : 80 % HR.  
Les surfaces recouvertes de micro-organismes seront préalablement traitées avec POLYFILLA PRO S700 SOLUTION.  
EXTRALOXANE + ne doit pas être appliqué sur des façades en plâtre ou mortiers de plâtre « type parisien », en rénovation d'anciens RPE et sur support fortement structuré.  
Ne teinter EXTRALOXANE + qu'avec les colorants ACOMIX : WB3, WR1, WR5, WTR, WTY, WW1, WY1, WY3 et WZ1.

## CONDITIONNEMENT

- Se conserve 1 an en emballage hermétique d'origine.
- Stocker à l'abri du gel et des fortes températures.

# EXTRALOXANE +

## FICHE TECHNIQUE (produit standard blanc)

- Classification AFNOR : T 36-005 Famille I - Classe 10c.  
T 34-722 Classe D2 /Système E3V1W3A0 selon norme EN 1062-1.
- Présentation : Peinture.
- Densité : 1,48 ± 0,05.
- Liant : Résine siloxane en émulsion.
- Pigments : Dioxyde de titane et pigments minéraux solides à la lumière.
- Extrait sec en poids : 56% ± 2%.
- Extrait sec en volume : 36% ± 3%.
- Degré de brillant : Très Mat (< à 1 GU, sous un angle de 85° -(norme NF EN ISO 2813)).
- Séchage à 23°C et 50% HR : Sec : 1 h - Recouvrable : 12 h.
- COV : Valeur limite en UE pour ce produit (cat A/c) : 40 g/l(2010).  
Ce produit contient au maximum 17 g/l COV.

## DESCRIPTIF

La préparation des fonds, l'application et les conditions climatiques d'application doivent être conformes au DTU 59-1(NF P 74-201-)

SUBJECTILE	TRAVAUX PREPARATOIRES ET D'APPRET	TRAVAUX DE FINITION
Béton - Enduit de liants hydrauliques peu ou non absorbant	Brossage, époussetage, égrenage 1 couche HYDROFIX ou EXTRALOXANE + dilué à 5 - 10 % d'eau	2 couches EXTRALOXANE +
Béton brique, pierre Enduit de ragréage Enduit de liants hydrauliques absorbant et/ou friable	Brossage, époussetage, égrenage 1 couche FIX+IMPER OPACIFIANT (*) ou HYDROFIX	
Anciennes peintures parfaitement adhérentes peu ou moyennement absorbantes	Brossage, époussetage ou lavage à l'eau sous pression Une couche d' HYDROFIX ou EXTRALOXANE + dilué à 5 - 10 %	

(\*) Recommandé sur les fonds très absorbants

## SECURITE

Voir la fiche de sécurité (FDS) et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements et FDS disponibles sur Internet: [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com), fournisseur Akzo Nobel.

Les traitements tels que le ponçage le brûlage, etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat.

*La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.*